

Mail reçu le 17/11/2021 à 14h01

- 1- Que devient l'accès pompiers? Largeur (nature du sol: enrobés, graviers, etc ...)
- 2 - Protection des zones piétonnes(barrières, chaînes, plots, ...
- 3 - Respect des accès individuels(bateaux, entrées, ...
- 4 - Que signifie la croix rouge au bout de mon terrain(sis 14, chemin de lou bournac. 33610 CESTAS.
- 5 - Le fosse d'écoulement des eaux de pluie sera-t-il buse ?(danger pour les enfants, odeurs nauséabondes par temps chaud.)

Questions de Mme et M.CLEMENT Danielle et Guy le 01 Septembre 2021.

Autres arguments :

Nous avons choisi de construire notre résidence 14.chemin de lpu bournac Gazinet 33610 CESTAS pour ssa nature, son calme, un petit bourg rural où il faisait bon vivre ce lotissement de plus de 300 logements le transformera en un lieu grouillant, bruyant, et embouteillé.

Nous constatons la disparition de presque toute la végétation diverse (pins, chenes, accacias, etc...), de presque toute la flore et de la faune (chevreuils, biches, sangliers, hérissons, papalombes, pivert, etc...).

Nous notons encore la disparition des zones humides.

Nous déplorons un désastre écologique et une qualité de vie dénaturée.

Mme et M.CLEMENT Danielle et Guy